

Le meilleur déchet
c'est celui qu'on ne produit pas.

PENSONS RÉEMPLOI !



Il existe des espaces réemploi pour les objets en bon état.

VRAI Quand c'est possible, le Syded met à disposition un conteneur destiné aux objets en bon état ou réparables.

Plus d'info sur www.syded-lot.fr

Il y a toujours une solution !

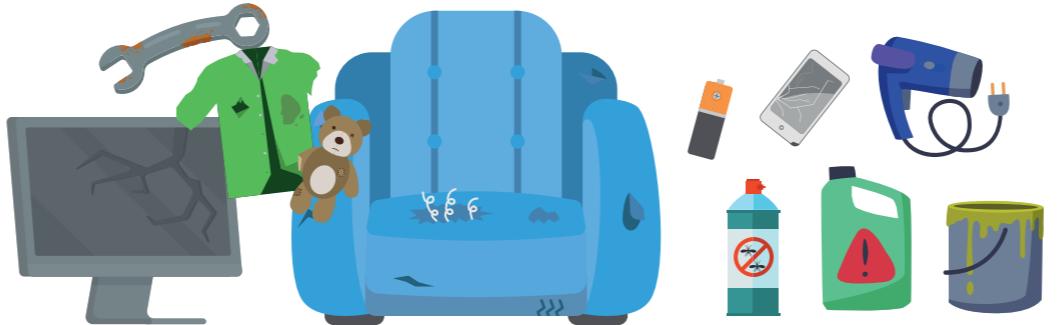
VRAI Vous pouvez vous rapprocher d'une ressourcerie ou d'une association locale : Emmaüs, Récup'rit, Regain, Recycl'éco, l'Atelier (Solidarité Femmes 46)...



À jeter ?
À trier ?
POUR TOUT SAVOIR, TELECHARGEZ
L'APPLI GUIDE DUTRI

CITTE

Les VOLUMINEUX et les DANGEREUX, je les amène à la déchèterie



Trop volumineux pour votre poubelle et/ou dangereux pour la santé et l'environnement : une fois déposés en déchèterie, ils pourront être expédiés vers des filières adaptées pour leur dépollution et leur valorisation.

Demandez votre **pass déchèterie**
sur www.syded-lot.fr



Plus d'info sur
madecheteerie.syded-lot.fr



"Mes tontes et feuilles sont interdites en déchèterie et dans les conteneurs."

VRAI Appelées à tort les "déchets verts", ce sont en fait de véritables "ressources vertes" essentielles à nos jardins et potagers ! Retrouvez toutes nos solutions pour les utiliser sur notre site www.syded-lot.fr

"Je peux déposer les bouteilles de gaz, extincteurs ou cartouches d'encre en magasin."

VRAI Comme les piles ou les déchets électriques les moins encombrants qui peuvent être déposés dans des bornes spécifiques à l'entrée de certains magasins. Cela permettra la dépollution et la réutilisation des matériaux qui les composent.



Réduire & trier mes déchets



CAUSSES et
VALLÉE de la
DORDOGNE
communauté de communes

GRAND
CAHORS

GRAND
FIGEAC
Terre d'avenir

SICTOM
LES MARCHEES DU SUD QUERCY

SYDED
Lot

SYMICTOM
PAYS DE CAEN

VALLEE DU LOT ET DU VIGNOBLE
COMMUNAUTE DE COMMUNES

EMBALLAGES

DANS LE RÉCUP'VÉRRE

Ceux en VERRE...



"Tous les emballages se trient."

VRAI Je dois trier tous les emballages.

Ceux en verre au récup' verre et tous les autres dans le bac de tri.

DANS LE BAC DE TRI

...TOUS les autres



Les documents



"Il ne faut jamais mettre d'objets électroniques dans le bac de tri."

VRAI Le risque incendie est réel.

Comme les piles et accumulateurs, ces objets doivent obligatoirement être déposés dans les conteneurs spécifiques des magasins ou en déchèterie.



"Ce sont des machines qui trient."

VRAI et FAUX Il y a de plus en plus de machines, mais NOS AGENTS contrôlent le tri et sont en contact direct avec les déchets. C'est pourquoi il ne faut jamais rien déposer dans le bac de tri qui pourrait les blesser (seringues, verre...).

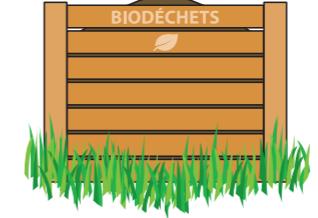
COMPOSTABLES

DANS LE COMPOSTEUR

Les déchets de cuisine et les petits végétaux



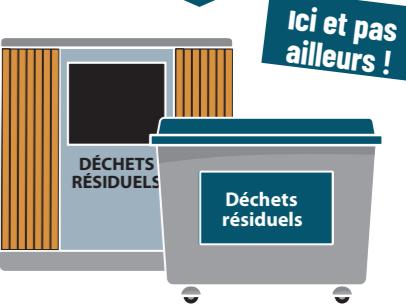
Trouvez votre [composteur](#) sur www.syded-lot.fr



+ d'info sur composter.syded-lot.fr



Et le RESTE je le jette dans le sac noir



"Je mets mes mouchoirs en papier dans le composteur."

VRAI Comme l'essuie-tout ou les serviettes en papier, ils sont biodégradables.

Il ne faut jamais les déposer dans le bac de tri, car ce ne sont pas les mêmes fibres que les papiers dits graphiques.